



**Séance ordinaire du conseil d'arrondissement
Le mercredi 19 mai 2010 à 19 h
Maison de la culture Mercier
8105, rue Hochelaga**

ORDRE DU JOUR

10 – Sujets d'ouverture

- 10.01** Ouverture de la séance.
- 10.02** Adopter l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement.
- 10.03** Déclaration / Proclamation.
- 10.04** Période de questions des citoyens sur les dossiers inscrits à l'ordre du jour.
- 10.05** Adopter le procès-verbal de l'assemblée publique de consultation tenue le 20 avril 2010 à 18 h 30.
- 10.06** Adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 20 avril 2010 à 19 h.

12 – Bureau des élus-es

- 12.01** Octroyer et ratifier des contributions financières - 1105144007.
- 12.02** Autoriser et ratifier des dépenses pour la participation des élus-es à divers événements - 1105144008.
- 12.03** Octroyer une contribution financière de 30 000 \$ à l'organisme Sentier urbain de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve et affecter une somme de 30 000 \$ des surplus de l'arrondissement au financement de cette dépense - 1102818009.
- 12.04** Octroyer une contribution financière de 20 000 \$ pour le Carnaval estival de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve et affecter une somme de 20 000 \$ des surplus de l'arrondissement au financement de cette dépense - 1102818011.
- 12.05** Autoriser une dépense de 17 640 \$ au PDQ 23 pour les cadets de la police de l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve pour l'été 2010 et affecter une somme de 17 640 \$ des surplus de l'arrondissement au financement de cette dépense - 1102818007.
- 12.0** Octroyer une contribution financière de 10 000 \$ pour le concours d'embellissement de l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve et affecter une somme de 10 000 \$ des surplus de l'arrondissement au financement de cette dépense - 1102818012.
- 12.07** Octroyer une contribution financière de 5 000 \$ au Comité de surveillance Louis-Riel de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve et affecter une somme de 5 000 \$ des surplus de l'arrondissement au financement de cette dépense - 1102818010.
- 12.08** Octroyer à la CDEST une contribution financière de 5 000 \$ à la Table des rues commerciales pour le positionnement stratégique de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve et affecter une somme de 5 000 \$ des surplus de l'arrondissement au financement de cette dépense - 1102818008.

15 – Soutien financier et convention

15.01 Ratifier et approuver les contrats de ville pour une contribution totale de 289 084 \$ à 10 organismes pour la réalisation de divers projets qui s'inscrivent dans le cadre de l'entente administrative Ville de Montréal - MESS pour la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale pour l'année 2010 - 1101221001.

15.02 Octroyer une contribution financière additionnelle aux organismes Comité de surveillance Louis-Riel et Y'a quelqu'un l'aut'bord du mur dans le cadre du programme éco-quartier, approuver le programme d'ajustements budgétaires et de nouvelles responsabilités et autoriser une dépense de 120 000 \$ provenant du surplus de l'arrondissement - 1100575003.

15.03 Octroyer une contribution financière additionnelle de 40 000 \$ pour l'année 2010, à même le surplus de l'arrondissement, à l'organisme CCSE Maisonneuve, pour la réalisation du Programme montréalais de soutien à l'action citoyenne en sécurité urbaine - 1091221018.

20 – Affaires contractuelles

20.01 Accorder à Sodem inc., un contrat pour la gestion et l'opération des installations de la piscine Maisonneuve, pour les étés 2010-2011-2012, pour une somme de 221 775,29 \$ - 1101314004.

20.02 Accorder à Lasalle Ford inc. un contrat pour l'achat d'un fourgon utilitaire Ford Transit Connect et ses équipements, autoriser une dépense de 30 194,12 \$ et la mise au rancart ainsi que la disposition du véhicule remplacé - 1101162004.

20.03 Approuver le bail entre l'Administration Portuaire de Montréal et la Ville de Montréal, aux fins du parc Pierre-Tétreault, situé dans l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, pour la période du 1er janvier 2005 au 31 décembre 2014 - 1102818013.

20.04 Accorder un contrat pour la reconstruction de trottoirs, là où requis, sur différentes rues dans l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve en 2010 - 1103478001.

30 – Administration et finances

30.01 Autoriser une dépense de 150 000 \$ pour la réalisation d'un programme d'apaisement de la circulation à être confiée à la division des études techniques de l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve et affecter un montant de 150 000 \$ provenant des surplus de gestion - 1103478002.

30.02 Autoriser une dépense de 50 000 \$ pour la réalisation d'une aire d'exercice pour chiens au parc Lalancette et affecter une somme de 50 000 \$ provenant du surplus de l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve - 1101031001.

30.03 Approuver la programmation annuelle 2010-2011 du CLD (Corporation de développement de l'Est - CDEST) afin de permettre le versement de la contribution de la Ville de Montréal - 1104176001.

30.04 Ratifier la décision de la mise au rancart et la disposition à l'encan d'un aspirateur à feuilles - 1102775004.

30.05 Aliéner, à titre gratuit, quatre bancs et une poubelle désuets à la Maison des aînés et à l'école Notre-Dame-des-Victoires et autoriser les mandataires de ces organismes à prendre possession des biens - 1103264002.

42 – Adoption de règlements

42.01 Adopter le Règlement 01-275-50 modifiant le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement Mercier/Hochelaga-Maisonneuve (01-275) en vue d'y introduire des mesures de protection et de mise en valeur du Mont-Royal - 1090603007.

42.02 Adopter le Règlement 01-275-61 modifiant le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement Mercier/Hochelaga-Maisonneuve (01-275) afin d'autoriser la vente et l'étalage de produits agroalimentaires dans les secteurs de la catégorie E.2(1) situés à l'est de la rue Dickson et de son prolongement - 1101462004.

42.03 Adopter le Règlement C-10-4 modifiant le Règlement sur le contrôle des chiens et autres animaux (R.R.V.M., c.C-10) à l'égard du territoire de l'arrondissement de Mercier - Hochelaga-Maisonneuve - 1103304005.

42.04 Adopter le second projet du Règlement 01-275-62 modifiant le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement Mercier/Hochelaga-Maisonneuve (01-275) afin de confirmer l'usage "parc" E.1(1) sur le lot 1 880 243 - 1101462005.

43 – Circulation et stationnement

43.01 Implanter une signalisation de stationnement pour personnes à mobilité réduite sur la rue Saint-Clément, entre les rues de Rouen et Ontario Est - 1103089012.

District(s): Maisonneuve - Longue-Pointe

43.02 Implanter une signalisation de stationnement interdit en tout temps sur la rue Bellerive entre les avenues Gonthier et Georges-V - 1104809006.

District(s): Tétreaultville

43.03 Retirer une signalisation de stationnement limité à 60 minutes et implanter une signalisation d'arrêt interdit en tout temps, près du 6547, rue de Marseille - 1103089011.

District(s): Louis-Riel

43.04 Implanter une signalisation de zone de livraison et modifier la signalisation existante d'interdiction de stationnement et d'arrêt, sur le côté est de l'avenue Morgan, face au marché d'alimentation situé au 4405, rue Sainte-Catherine - 1103089013.

District(s): Maisonneuve - Longue-Pointe

44 – Ordonnance

44.01 Autoriser et ratifier l'occupation du domaine public pour divers événements et édicter des ordonnances permettant la fermeture de rues, le bruit d'appareils sonores diffusant à l'extérieur, la consommation et la vente de nourriture et de boissons alcoolisées ou non et la vente d'articles promotionnels reliés à l'événement ainsi que la circulation de véhicules hippomobiles - 1091295003.

47 – Urbanisme

47.01 Adopter la résolution autorisant le projet particulier PP27-0122 dont l'objet principal est de permettre les occupations à des fins de bureaux, d'activités communautaires et socio-culturelles, de clinique médicale et de galerie d'art à l'intérieur du bâtiment situé aux 3520 et 3522, rue Sherbrooke Est, localisé à l'angle sud-est de la rue Aylwin - M. Charles Bergeron - 1090603013.

47.02 Adopter la résolution autorisant le projet particulier PP27-0125 dont l'objet principal est de permettre la transformation (agrandissement) à des fins résidentielles du bâtiment situé au 2190, rue Préfontaine, localisé entre les rues Ontario Est et de Rouen - Les Habitations 51 inc. - 1100603004.

47.03 Adopter le premier projet de résolution du projet particulier PP27-0121 dont l'objet principal est d'autoriser la démolition d'une industrie située au 2245, avenue De la Salle et la construction de deux bâtiments résidentiels sur les lots 1 878 243 et 1 880 156 - L'Atelier Chaloub + Beaulieu Architectes - 1091462022.

47.04 Adopter le premier projet de résolution du projet particulier PP27-0124 dont l'objet principal est de modifier le projet particulier PP27-0058 qui a permis la construction d'un bâtiment de douze étages dans le quadrant sud-ouest de la rue Sherbrooke Est et du boulevard de l'Assomption - Le Groupe Maurice inc. - 1100603002.

47.05 Adopter le premier projet de résolution du projet particulier PP27-0126 dont l'objet principal est de permettre la démolition du bâtiment situé au 3100, rue Sherbrooke Est et la construction d'un bâtiment résidentiel de 3 étages, localisé à l'angle sud-est de la rue Moreau - 7193343 Canada inc. - 1100603006.

47.06 Adopter le premier projet de résolution du projet particulier PP27-0127 dont l'objet principal est de modifier le projet particulier PP27-0109 qui a permis la démolition de l'école Peter-Hall située au 9445, rue Hochelaga et la construction d'un immeuble d'habitation composé de trois pavillons, d'une hauteur de trois étages, localisés entre l'avenue Fletcher et le parc Saint-Victor - Les Développements Courbec inc. - 1100603007.

47.07 Adopter le premier projet de résolution du projet particulier PP27-0128 dont l'objet principal est de permettre l'agrandissement du Collège de Maisonneuve situé au 3800, rue Sherbrooke Est, localisé du côté ouest de l'avenue Bourbonnière - Collège de Maisonneuve - 1100603009.

47.08 Accepter la somme de 26 920 \$ que le propriétaire des lots projetés, 4 582 511 et 4 582 512, situés du côté sud de la rue Hochelaga, à l'ouest de la rue Dickson, doit transmettre à la Ville de Montréal à des fins de parcs et de terrains de jeux - 1102851002.

47.09 Accepter la somme de 5 510 \$ que le propriétaire du lot projeté, 4 599 264, situé du côté nord de la rue De Teck, à l'est de la rue Desmarteau, doit transmettre à la Ville de Montréal à des fins de parc et de terrains de jeux - 1102851001.

50 – Ressources humaines

50.01 Créer un poste temporaire de conseiller en aménagement, pour la période du 1^{er} juillet 2010 au 30 juin 2011 à la division de l'urbanisme et services aux entreprises de la Direction de l'aménagement urbain et services aux entreprises et affecter une somme de 87 000 \$ à même le surplus de l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve - 1104176002.

50.02 Créer un poste temporaire d'agent technique en architecture, pour la période du 1^{er} juillet 2010 au 30 juin 2011 à la division de l'urbanisme et services aux entreprises de la Direction de l'aménagement urbain et services aux entreprises et affecter à ces fins une somme de 70 100 \$ à même le surplus de l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve - 1104176003.

60 – Information

60.01 Déposer le Rapport des statistiques mensuelles des permis et inspections.

60.02 Déposer la résolution CA10 170077 du conseil d'arrondissement de Côte-des-Neiges - Notre-Dame-de-Grâce portant sur la Politique en faveur des saines habitudes de vie.

60.03 Déposer le certificat de résultat à l'égard du registre ouvert du 10 mai au 13 mai 2010 pour un règlement d'emprunt.

70 – Autres sujets

70.01 Période de questions des membres du conseil.

70.02 Période de questions du public.

70.03 Levée de la séance

FAIT À MONTRÉAL, CE 13^E JOUR DE MAI 2010.

M^e Julie Doyon
Chef de division et
secrétaire d'arrondissement